



La classification des vins en Italie



En 1992, un nouveau système de classification des vins a été créé en Italie, dans le but d'améliorer la qualité des produits vinicoles, de protéger et d'aider le consommateur dans ses choix.

En Italie, les vins sont regroupés en quatre catégories:

- **les vins DOCG** (Dénomination d'Origine Contrôlée et Garantie): appellation réservée aux vins de valeur qui ont été reconnus DOC (Dénomination d'Origine Contrôlée) depuis un minimum de cinq ans. Actuellement ils sont au nombre de 37;
- **les vins DOC**: cette distinction permet de déterminer la zone de production du raisin et de garantir que le vin a été produit dans le respect des règles de production (cépage, période de vendange, productivité, titre alcoométrique, vieillissement...). Les vins DOC italiens sont aujourd'hui 321;
- **les vins IGT** (Indication Géographique Typique): cette appellation s'applique à certains vins produits dans des zones géographiques déterminées; on en compte actuellement 118;
- **les Vins de Table**: il s'agit de vins courants pouvant être produits à partir de cépages différents.

